

⚠ Information importante concernant la date du récital de fin de saison

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, **la date exacte du récital / soirée de clôture ne peut pas être fixée à l'avance** (dès le début de la saison). Voici pourquoi.

Pourquoi la date n'est pas déterminée des mois à l'avance ?

Notre récital de fin d'année est un moment important qui se prépare avec soin. Mais son organisation dépend entièrement de la **mise à disposition d'une salle de spectacle adaptée** (scène, éclairage, assises, accès).

Nous travaillons en collaboration avec plusieurs partenaires institutionnels qui nous accueillent gracieusement selon leurs propres disponibilités :

- La **Mairie de Saint-Joseph** (salle de spectacle)
- La **Mairie de Saint-Esprit** (espace culturel)
- Le **Club Sportif Militaire de la Martinique (CSAM)** – section Musique
- Parfois d'autres salles associatives ou municipales

Or, ces structures ont leur propre programmation (spectacles, répétitions, événements municipaux, disponibilités techniques). **Ce sont elles qui nous proposent une ou plusieurs dates possibles** entre la fin mai et les premiers jours de juin.

☞ Nous n'avons donc pas la main sur le choix de la date.

Nous nous adaptons aux créneaux qui nous sont offerts dans le cadre de cette belle collaboration.

Conséquence pratique pour les familles et les élèves

- La date du récital est communiquée **dès qu'elle est confirmée par la salle partenaire** (généralement 3 à 6 semaines avant l'événement).
- Elle peut varier d'une année à l'autre :
 - Dernière semaine de mai
 - Première semaine de juin
 - Parfois un samedi, parfois un dimanche, parfois en soirée en semaine
- Nous vous demandons de faire preuve de **souplesse et de compréhension** : sans ces salles partenaires, pas de récital possible.

Et si aucune salle n'est disponible cette année-là ?

Si malgré nos demandes et nos relances, aucune salle partenaire ne peut nous accueillir (pour cause de travaux, de programmation saturée, ou d'indisponibilité générale), **il n'y aura pas de récital public cette saison.**

Dans ce cas très simple :

✓ Nous annoncerons que la dernière semaine de cours constitue la clôture de la saison.

Pas de spectacle. Pas de stress. Les cours s'achèvent normalement la 1^{re} semaine de juin, et nous nous retrouvons l'année suivante.

Aucune compensation ni réduction ne sera appliquée : le récital est un **bonus pédagogique et festif** offert par l'école en fonction des disponibilités extérieures, et non un dû contractuel.